



Fribourg, le 9 juin 2009

Le solaire, une énergie qui ne demande qu'à briller davantage !

Lors de sa session de printemps, le Conseil national a lancé un programme national pour promouvoir la rénovation des bâtiments et les énergies renouvelables pour un montant de 200 millions. Quelles sont dès lors les mesures effectivement prises par les cantons et la Confédération pour promouvoir l'énergie solaire ?

Thermique, photovoltaïque, même combat

La chaleur du soleil peut couvrir 70% de la production d'eau chaude sanitaire, ou dans le cas d'un bâtiment bien isolé, la moitié des besoins en énergie de chauffage d'une maison individuelle. Cela réduit la dépendance à l'égard du pétrole, du gaz ou de l'électricité et contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Des capteurs solaires sont donc de plus en plus souvent installés lors de nouvelles constructions, mais également dans le cadre de rénovations. Il reste toutefois un énorme potentiel inexploité. Ainsi, à taille comparable, l'Autriche a installé en 2008 quatre fois plus de capteurs que la Suisse !

Le marché de photovoltaïque quant à lui a été boosté par l'introduction, l'année dernière, de la rétribution à prix coûtant de l'électricité injectée. Malheureusement, face à l'engouement du public, les moyens mis à disposition ont été très rapidement épuisés, et aujourd'hui un nombre considérable d'installations (près de 3'000) a été placé sur liste d'attente par Swissgrid. Ici aussi la comparaison avec l'étranger met en évidence un potentiel inutilisé important. A titre d'exemple, l'an passé en Allemagne, 1'300'000 kilowatts ont été installés, soit 18 fois plus par habitant que dans notre pays.

2009 une année solaire

Grâce aux 200 millions affectés par la Confédération et les cantons à la promotion des assainissements de bâtiments et des énergies renouvelables, de nombreux cantons ont d'ores et déjà étoffé leurs programmes d'incitation pour 2009.

Ainsi l'ensemble des cantons romands soutient la construction d'installations solaires thermiques, et la plupart d'entre eux ont également décidé d'accorder des subventions aux installations photovoltaïques, ce qui n'était pas le cas auparavant.

1 milliard pour le solaire

Et la bonne nouvelle, c'est que ces dispositions ne semblent pas vouloir s'arrêter de si tôt. En effet, le Conseiller National, Otto Ineichen et sa collègue au Conseil des Etats, Simonetta Sommaruga ont franchi un pas de plus en présentant aux deux Chambres deux motions demandant la création d'un fond solaire portant sur 1 milliard.

Ce fond destiné à promouvoir exclusivement la très prometteuse énergie solaire, permettra, selon M. Ineichen, d'engendrer un volume d'investissement d'au moins 6 à 7 milliards. L'avenir solaire semble dès lors plus que prometteur.

Fin du communiqué

Informations pour les médias

Afin de vous permettre d'avoir une vision d'ensemble des mesures promotionnelles des cantons en matière d'énergies solaire, deux **fichier Excel, un pour le thermique et un pour le photovoltaïque** vous sont remis **en annexe** (état au 09.06.2009).

Vous trouverez des **illustrations relatives à l'énergie solaire** sur le site de Swissolar (<http://www.swissolar.ch/fr/medien/bilder/>).

Contact médias :

Maryline Guldin, Chargée de communication de l'Agence Swissolar romande
tél. 026 309 20 97, fax 026 309 20 98, guldin@swissolar.ch

Agence Swissolar romande

Grandes-Rames 12/14, 1700 Fribourg
Infoline Soleil (renseignements gratuits) : 0848 000 104
suisse-romande@swissolar.ch <http://www.swissolar.ch>